



LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

Pantin, le mercredi 22 mars,

PÉDOPHILIE TRANSGÉNÉRATIONNELLE EN ISÈRE : LA SUITE DE L'AFFAIRE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BOURGOIN-JALLIEU

Du 22 au 24 mars, **La Voix De l'Enfant et l'Enfant bleu - Enfance Maltraitée**, représentées par **Maître Sidonie LEBLANC**, seront parties civiles devant le Tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu qui aura à juger six personnes pour des violences sexuelles commises à l'encontre de trois enfants âgés, au moment des faits de 4, 7 et 10 ans.

En décembre dernier, la mère et son compagnon avaient été condamnés, par la Cour criminelle de l'Isère, à dix années de réclusion criminelle pour les viols commis à l'encontre de ces enfants. L'affaire avait été disjointe à la suite d'appels interjetés contre l'ordonnance de règlement du juge d'instruction qui les renvoyaient, initialement, devant ce même tribunal, excluant ainsi les viols des chefs d'accusation.

Cette semaine, d'autres proches seront jugés à Bourgoin-Jallieu, tels que la grand-mère, la tante ou l'oncle de ces enfants, démontrant un environnement familial extrêmement dysfonctionnel. Cet environnement était d'ailleurs bien connu des services sociaux et de l'institution judiciaire. En effet, les enfants étaient confiés par un juge des enfants aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) pour de graves carences éducatives. Pour autant, la famille bénéficiait toujours de droits de visite et d'hébergement, laissant porte ouverte à de nouvelles violences sexuelles commises à leur rencontre.

Ce n'est qu'une fois qu'ils étaient certains d'être en sécurité, notamment lorsque ces droits ont été suspendus, que les enfants ont révélé les faits à leur famille d'accueil, permettant ainsi la libération de leur parole, et la mise en cause de l'ensemble des personnes concernées. Leurs révélations ont été précises, constantes, cohérentes et réitérées devant de nombreux acteurs de la procédure.

Pour tout contact :

La Voix De l'Enfant

Martine Brousse

Présidente

06 22 80 82 82

mbrousse@lavoixdelenfant.org

Maître Sidonie LEBLANC

Avocat au barreau de Grenoble

04 76 29 42 67

Service juridique :

service.juridique@lavoixdelenfant.org

Aurélie Bois

relation presse L'Enfant Bleu

Enfance Maltraitée

aurelie@agencethedesk.com